Les saisonniers
Page 3

Réponse à emporter Salon CSE
Page 4 - 5

CarMil 2024 !
Page 7-8-9-10

Rassemblement Fonction Publique
Page 11

Cfdt:
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

N°165
octobre 2024

Le magazine des militants de la Région Centre-Val de Loire

InterVals



TPE
Page 12

Effervescence(s)
AG UD 45
Page 13

FIPU
Page 14

Ademat
Page 15



ACTUALITÉ

Gilles LORY

Après les élections législatives anticipées, la parenthèse des Jeux Olympiques, un Premier Ministre et un gouvernement ont enfin été nommés. Ce gouvernement fait la part belle au parti « Les Républicains », qui est arrivé 4ème lors de ce scrutin avec un petit nombre d'élus, et aux partis composant l'ancienne majorité. Les dissensions autour de ce « bloc de gouvernement » n'ont pas tardé à se faire entendre au sujet de la politique à mener, comme sur les solutions à mettre en œuvre pour résoudre le déficit du budget de l'État. Ce gouvernement est sous la menace permanente d'une motion de censure qui fait du Rassemblement National l'arbitre de la durée de ce gouvernement.

Dans ce contexte particulier et inédit sous la Vème République, des « annonces » sont faites par des membres du gouvernement ou des responsables des partis composant ce « bloc de gouvernement ». Des annonces très diverses et parfois contradictoires, chacun fixant des « lignes rouges » à ne pas franchir. Au grand concours des idées et des déclarations, on peut citer entre autres : la non-revalorisation des pensions de retraite, l'augmentation du temps de travail (sans augmentation des salaires), l'augmentation des taxes sur l'électricité, la suppression de jours fériés, la suppression de 100 000 fonctionnaires, la non-prise en charge des arrêts maladie, la coupe des dépenses publiques dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'emploi, la baisse de la couverture des services publics dans les territoires, la suppression de l'aide médicale d'État, et bien d'autres encore... L'imagination est sans limite, même si elle s'inspire de vieilles recettes libérales qui visent à chaque fois les plus modestes et les plus fragiles. La hausse des impôts des plus riches et la taxation des entreprises qui ont réalisé des superprofits, un temps évoquée, ne semblent plus d'actualité, certaines composantes du gouvernement ayant indiqué qu'elles s'opposeraient à toutes hausses d'impôts.

Pourtant, en 2023 et pour la troisième année consécutive, les entreprises du CAC 40 ont enregistré plus de 146 milliards de bénéfices. Ces superprofits ont bénéficié pour l'essentiel aux actionnaires, alors que plus d'un tiers du budget de l'État est consacré à l'aide aux entreprises.

La CFDT n'est pas opposée, par principe, aux aides aux entreprises ; cependant, elle exige que ces aides fassent l'objet de contreparties en matière sociale, sociétale et environnementale. Il est inacceptable que ces aides venant du budget de l'État finissent dans les poches des actionnaires, alors qu'une nouvelle fois, on veut mettre à contribution les plus modestes : les demandeurs d'emploi, les salariés, les retraités.

Il est difficile de prédire à ce jour les décisions qui sortiront du débat budgétaire à l'Assemblée, mais une chose est sûre : le gouvernement trouvera la CFDT sur sa route s'il veut imposer des mesures qui ne vont pas dans le sens de la justice sociale !

Gilles LORY
Secrétaire Général

AGENDA

- **5 NOVEMBRE**
 Agir pour la santé publique
 ORLÉANS

- **10 DÉCEMBRE**
 Assemblée Générale URI
 ORLÉANS





Campagne Saisonniers - jeunes *en jobs d'été en région Centre !*

Pour la CFDT, il est important d'aller rencontrer chaque année des saisonniers et des jeunes en jobs d'été. Faire connaître le syndicalisme CFDT en leur apportant des informations sur le travail, sur leurs droits et en les accompagnant dans la prise de poste, qui pour beaucoup est un premier pas dans le monde du travail.

La syndicalisation des jeunes fait partie des axes forts de développement souhaités par la Confédération et à tous les niveaux de l'organisation CFDT. Cette campagne est un véritable enjeu pour toucher les jeunes, les informer, les écouter et être au plus proche de ces travailleurs.

L'URI Centre s'investit pleinement dans ses actions à destination des jeunes, en organisant cette année encore une rencontre des saisonniers. L'action s'est déroulée les 18 et 19 juillet à Center Parcs « Domaine des Hauts de Bruyères » dans le Loir-et-Cher.

L'établissement Center Parcs « Les Hauts de Bruyères » compte 360 salariés et 200 saisonniers supplémentaires pour l'été. L'URI a mis en place cette journée en relation avec la direction de l'établissement et les élus d'entreprise présents sur le site. Lors de ces deux jours, nous avons installé un stand éphémère devant le local CSE. Nous avons pu rencontrer l'ensemble des saisonniers et leur remettre des informations, répondre à leurs questions, présenter la CFDT et leur offrir un petit présent comprenant plusieurs brochures ainsi que quelques goodies.

Nous présentions également l'application « Ma saison » : une application smartphone pour les travailleurs saisonniers.

On y retrouve le guide pratique Saisonniers de la CFDT, en version numérique, avec notamment des informations sur :

- Le contrat de travail saisonnier ;
- Le droit au chômage pour les saisonniers ;
- Le Compte personnel de formation (CPF) ;
- Le Compte personnel d'activité (CPA) ;
- Le droit au logement.

Ainsi que des « outils » pratiques :

- Un calendrier numérique et interactif « Note tes heures », qui permet de noter ses heures et d'avoir un suivi régulier de ses heures supplémentaires.
- Toutes les informations, dates et lieux des actions et des événements saisonniers organisés dans les régions.

Proposition encart « Le petit plus de l'action »

Forte de son implantation, la Section CFDT offre le petit déjeuner chaque vendredi aux salariés, l'occasion de rencontrer également l'ensemble du personnel du parc.

Un message de soutien à la Section CFDT, qui proposera des candidats à la réélection du CSE en juin 2025.



Scannez pour télécharger l'application : MA SAISON

(informations sur vos droits, événements régionaux, bons plans, etc.)

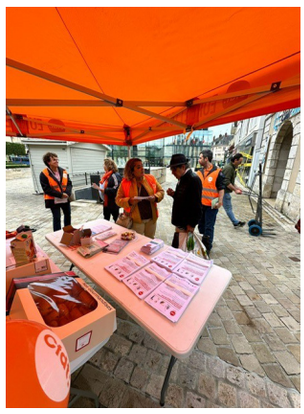
IOS
(Itunes)

ANDROID
(google play)















Réponse à Emporter 2024 :

Une Mobilisation Sans Précédent en Centre Val-de-Loire !

Cette édition 2024 s'est déroulée les 24, 25 et 26 septembre.

" Un grand bravo à tous les militant.e.s qui étaient présent.e.s sur le terrain durant ces trois jours ! "

L'URI Centre Val-de-Loire a comptabilisé plus de **29 points de contact inscrits et mobilisés** pour réaliser « Réponse à Emporter 2024 » et faire de ces actions **une belle réussite régionale !**

R à E a donc pour objectif d'aller à la rencontre, de créer le contact, d'échanger avec les personnes rencontrées, de recueillir leurs coordonnées pour revenir vers elles. Cela nécessite donc de susciter l'attention et l'intérêt pour que les personnes prennent le temps de discuter. Il peut s'agir d'opérations dans une entreprise, une administration, un service ou en dehors, de prise de contacts autour d'une animation de stand, d'une réunion syndicale, du contact direct, d'un questionnaire, d'une invitation à une rencontre...

Les priorités et cibles pour l'édition 2024 en Région Centre Val-de-Loire :

La plupart des principes d'actions adoptés ont été reconduits, à savoir : des points de rencontre hors des murs des locaux CFDT, des opérations ciblées sur des publics précis, dans des lieux et à des horaires déterminés en cohérence avec les objectifs retenus : les cibles professionnelles et lieux à proximité des entreprises et administrations permettant aux syndicats de profiter des élections CSE et Fonctions Publiques à venir.

Des cartes-contact détachables ont été diffusées pour équiper chaque point de rencontre. Au-delà d'aller à la rencontre des travailleurs et travailleuses, l'objectif de cette opération est aussi de récupérer un maximum de coordonnées, afin d'installer une relation avec les personnes rencontrées. Cette carte-contact a permis de récolter les informations nécessaires pour les recontacter et identifier leurs questions ou leur sujet et de les renseigner dans le nouvel outil « OSCAR » (Outil de Suivi des Contacts et Adhérents en Réseau).

Cela aura été aussi une magnifique occasion de proposer **l'adhésion découverte :** « Cela vous dit de découvrir ce que fait la CFDT ? Avec l'adhésion découverte, c'est possible ! »

Rendez-vous l'année prochaine, les 23,24 et 25 septembre 2025 !



Nicolas UBEL

SALONS CSE :
LA CFDT À L'OFFENSIVE POUR LA REPRÉSENTATIVITÉ

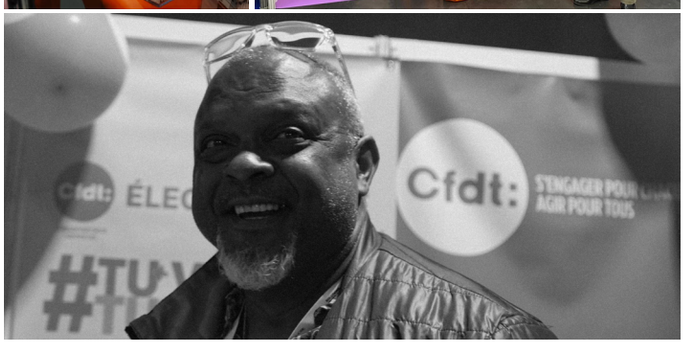












Participation de la CFDT Centre Val de Loire aux salons CSE : Stratégie syndicale pour renforcer notre représentativité

Cette année, nous avons participé aux **3 salons CSE** de Tours les 18 et 19 avril, Saint-Aignan au Zoo de Beauval le 21 mars, et Orléans le 1er octobre. Les stands sont tenus par les militants de divers champs professionnels. Nous avons comptabilisé **plus de 500 contacts !**

Notre présence à ces salons a pour objectif de renforcer notre représentativité syndicale CFDT dans la région Centre-Val de Loire, en rencontrant les élus sans étiquette syndicale, leur faisant connaître la CFDT et proposant l'adhésion.

Cibler les élus sans étiquette – les militants de demain

La principale cible de ces salons est les élus sans étiquette syndicale, ces représentants du personnel qui ne sont pas encore affiliés à un syndicat. Notre présence aux salons CSE vise à faire connaître le syndicalisme et à développer la CFDT.

Une image modernisée du syndicalisme

En s'adressant directement aux élus sans étiquette syndicale, nous leur avons proposé des solutions concrètes, proches des réalités du terrain, et démontré notre capacité à agir rapidement.

Pour moderniser notre image et nos animations sur les stands, cette année, nous avons mis en place une animation innovante avec un vélo « Blender » au salon CSE d'Orléans, ce qui a fait de notre stand CFDT un véritable succès.

Les salons permettent également de rencontrer les élus CFDT des différents champs professionnels et de faire le lien avec leurs syndicats.

➡ L'après-salon en trois étapes:

- Notre stratégie ne s'arrête pas à la simple prise de contact. Un mail est systématiquement envoyé aux participants, leur permettant de se renseigner davantage sur l'offre de services CFDT. Ce premier échange est essentiel pour maintenir le lien et approfondir les discussions durant les salons.
- Les contacts urgents sont envoyés directement aux syndicats de leurs branches professionnelles.
- Nous envoyons les coordonnées de chaque élu rencontré durant les 3 salons aux syndicats de leurs branches professionnelles.

Dates des salons CSE 2025 :
- *6 et 7 mars à Tours*
- *1er avril à Saint-Aignan*
- *2 octobre à Orléans*



Nicolas UBEL

VOUS AVEZ UN PROJET LOGEMENT ?



TROUVER UN LOGEMENT



DÉMARRER DANS LA VIE ACTIVE



ACHETER UN BIEN IMMOBILIER



FINANCER DES TRAVAUX



FAIRE FACE À UNE DIFFICULTÉ LOGEMENT



INVESTIR DANS L'IMMOBILIER

Ayez le réflexe Action Logement !

AFF-MULTISOLUTIONS-PEEC - Juillet 2022 - Action Logement Services SAS au capital de 20.000.000 d'euros
Siège social : 19/21 quai d'Austerlitz 75013 Paris 824 541 148 RCS Paris - Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 17006232
Société de financement agréée et contrôlée par l'ACPR

0970 800 800
De 9h à 18h, du lundi au vendredi
(Horaires métropolitains - Numéro non surtaxé)

actionlogement.fr

ActionLogement
RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE



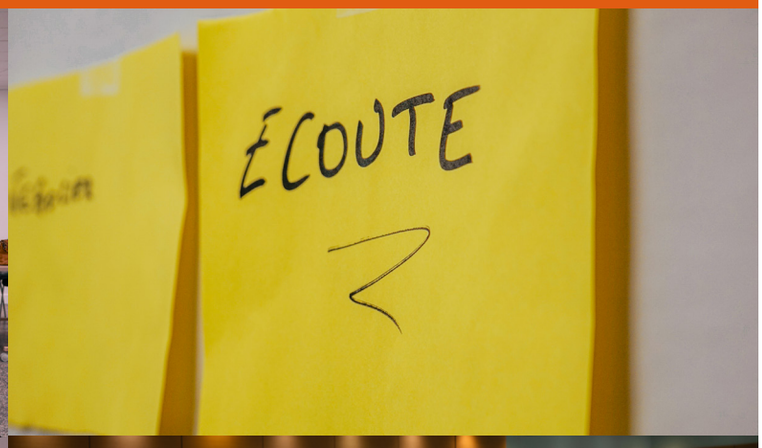

LIONEL


Pas de signal
Arnaud LEGAULT-DEMARE
RACHID



CARMIL 2024




ÉCOUTE


Pascal SOUCHU
Isabelle LARA



CARMIL 2024 :

Entre apprentissage, convivialité et engagement militant

Du 2 au 6 septembre 2024, le CarMil s'est déroulé au magnifique Domaine de Bierville, aussi appelé "La Maison CFDT", à Boissy-la-Rivière, près d'Étampes. Ce lieu a accueilli militants et stagiaires dans une ambiance propice à l'échange et à l'apprentissage.







Qu'est-ce que le CarMil ?

Le CarMil, ou Carrefour des Militants, est une semaine **dédiée aux échanges entre militants CFDT.** C'est une opportunité pour chacun de se former, de rencontrer de nouvelles personnes, de renforcer son réseau et surtout de créer un véritable esprit d'équipe.

Pendant trois jours, les participants se plongent dans la formation de leur choix, mais c'est aussi **une immersion totale avec des moments de convivialité et de partage tout au long de la semaine.**

Une organisation optimisée pour 2024

Pour la première fois cette année, les stagiaires ont été accueillis **dès le lundi.** Cette journée a permis de présenter le programme de la semaine et de gérer toute la logistique. Ainsi, les trois jours suivants étaient entièrement consacrés aux formations, permettant aux stagiaires de se concentrer pleinement sans perte de temps.

Des formations innovantes

Le CarMil 2024 a été **marqué par plusieurs innovations,** notamment l'introduction de **nouvelles formations**

Une semaine d'échanges et de formations inoubliables



jamais proposées auparavant. Les voici :

- **Agir à la CFDT :**

Comprendre l'importance du militantisme CFDT et devenir acteur au sein du syndicat.

- **Animer et Intervenir en réunion :**

Développer des compétences pour être plus à l'aise en tant que participant ou animateur de réunion.

- **Conduite de projet :**

Acquérir des compétences en gestion de projet pour relever différents défis professionnels.

- **Management et gestion de conflit :**

Préparer les responsables et futurs responsables à la gestion des situations conflictuelles.

- **Négocier à la CFDT :**

Apprendre les techniques de négociation efficaces au sein du syndicat.

- **Stéréotypes de genre et VSST :**

Mettre en place une politique de prévention des violences sexistes et sexuelles au sein des entreprises et administrations.

Chaque formation a été conçue pour offrir aux militants des outils concrets et applicables dans leurs contextes professionnels et militants.

Tous les soirs, les formateurs se réunissaient pour échanger sur leurs expériences de la journée. Ils ont constaté que les stagiaires étaient **très réceptifs et ravis d'avoir choisi les formations dans lesquelles ils se trouvent.**

Retour des stagiaires : des ressentis forts

J'ai eu la chance de poser une question à certains stagiaires à la fin de la semaine : **"Si vous deviez décrire cette semaine en un seul mot, lequel choisiriez-vous ?"**

Voici leurs réponses :

- **Réconfortante**
- **Émouvante**
- **Communication**
- **Enrichissement**

Ces mots témoignent de l'impact émotionnel et humain de cette semaine : un mélange de développement personnel, d'échanges profonds et d'apprentissage collectif.

Une chasse au trésor innovante

Autre nouveauté cette année, une **chasse au trésor** a été organisée tout au long de la semaine. Remplie d'énigmes, de charades et de photos à trouver, cette activité a permis aux participants de **renforcer leur esprit d'équipe et de découvrir le Domaine de Bierville** de manière ludique. Bien que certains aient été sceptiques au début, tous ont finalement adoré cette animation qui a rythmé les journées. Chaque équipe a été récompensée à la fin de la semaine pour sa participation.

Une soirée théâtre mémorable

Mardi soir, les participants ont eu le plaisir d'assister à une **représentation théâtrale** sur des thèmes en lien avec la CFDT. Le spectacle, à la fois drôle et poignant, a suscité des rires et des moments d'émotion forte, en touchant du doigt certaines réalités difficiles. **Un grand merci à cette troupe qui a su marquer les esprits !**

La fameuse soirée festive !

Incontournable au CarMil : la soirée festive ! Après un repas amélioré, place à la fête avec un DJ qui a enflammé la piste de danse.
Le mot d'ordre : "Ce qui se passe au CarMil reste au CarMil !"
Si vous êtes curieux, il ne vous reste plus qu'à vous inscrire au prochain !





Une conclusion en beauté avec Marylise Léon

Pour clôturer cette **semaine riche en émotions,** nous avons eu l'honneur d'accueillir **Marylise Léon** pour une matinée de débat autour de l'actualité. Les stagiaires ont pu poser leurs questions, et Marylise Léon a pris le temps d'y répondre de manière détaillée, suscitant **des échanges passionnants.**



Remerciements

Nous tenons à remercier tous les stagiaires qui ont participé à ce CarMil 2024, ainsi que les formateurs pour leur engagement sans faille. Un merci particulier au CoPil du CarMil : **Ludovic MELON, Christine LE MOAL, Christine MALLET, Bruno CHAUSSPIED, Patrice TARIGHT et Rachid BOUADMA, ainsi qu'à l'équipe logistique qui a travaillé dans l'ombre pour que cette semaine soit une réussite.**









Fonction publique :
Vers une dynamique renforcée pour 2026

L'URI Centre Val de Loire organisait et accueillait, les 12 et 13 septembre derniers, les militants de la Fonction Publique lors du séminaire UFFA.

L'occasion pour les militants de la territoriale, de l'État et de l'Hospitalière d'échanger sur l'actualité des trois versants, de faire remonter leurs problématiques et de témoigner de leurs vécus en présence des Fédérations, de la confédération et de l'UFFA (Union des Fédérations de Fonctionnaires et Assimilés).

Ce sont **80 militants et responsables des syndicats** des 6 départements du territoire qui se sont retrouvés lors de ce temps d'échange.



La première journée était consacrée aux militants des Directions Départementales Interministérielles (DDI), une première qui a permis de se connaître mutuellement et de proposer un accompagnement dans leur rôle d'élu. Une vingtaine de militants avait répondu présent. Un réseau d'élus et militants a été créé pour aider au partage des bonnes pratiques et encourager le soutien entre élus d'un même champ professionnel. L'occasion également, pour les militants, d'obtenir des réponses à leurs questions et de prendre en considération leurs besoins.

« Les militants présents ont pu identifier leurs collègues, découvrir des problématiques communes et échanger leurs coordonnées. »

« Notre objectif, c'est de lancer une dynamique dans les territoires et de faire en sorte que des militants qui se pensaient isolés comprennent qu'ils ne le sont pas, afin qu'ils puissent ensuite travailler ensemble, et ce, quel que soit leur champ fédéral, insiste Laure Revel, secrétaire générale adjointe et trésorière de la CFDT Fonctions publiques. À la fin, c'est toute la CFDT qui sera gagnante ! »

La deuxième journée s'adressait à tous les agents et présentait les enjeux des élections fonction publique à venir en 2026. L'occasion de faire un retour sur les dernières élections de 2022 autour d'ateliers pour réfléchir aux points forts de la dernière campagne et à ce qu'il reste à améliorer.

La stratégie et la campagne de communication pour 2026 ont aussi été présentées lors de cette journée organisée en présence d'Isabelle Mercier, secrétaire nationale, et Mylène Jacquot, secrétaire générale de l'UFFA, qui ont mené les débats d'actualité revendicative.

« Cette journée est extrêmement importante. Elle nous permet de connaître les besoins et les attentes spécifiques des syndicats, affirme Isabelle Mercier, secrétaire nationale chargée de la fonction publique à la Confédération. C'est aussi pour nous l'occasion de leur présenter l'ensemble des outils mis à leur disposition et, in fine, cela nous permet de mieux travailler ensemble. »

Au menu des discussions : la stratégie de communication et de valorisation des acquis ou encore les outils de ciblage et Oscar, permettant aux syndicats d'organiser leur collectif en vue des élections professionnelles de 2026.

Cette journée riche de débats et de rencontres ne sera pas la dernière. Nous avons déjà acté ensemble de la renouveler chaque année.

Christine LE MOAL

Mobilisons-nous pour les travailleurs des TPE !





Que vous soyez dans votre quartier, dans un commerce local ou que vous discutiez avec vos proches, vous croisez probablement des salariés de très petites entreprises (TPE) ou des employés à domicile. Ces travailleurs, essentiels à notre société, restent pourtant souvent isolés et méconnus. Assistantes maternelles, jardiniers, aides à domicile, employés de maison, ils sont partout autour de nous, mais manquent parfois de représentation pour défendre leurs droits au quotidien.

C'est ici que la CFDT joue un rôle crucial. Nous nous engageons à faire entendre la voix de ces salariés à travers plusieurs actions concrètes. Et nous avons besoin de vous, **militants CFDT,** pour nous aider à relayer ces initiatives auprès de vos proches et dans votre entourage professionnel.

Pourquoi c'est important ?

Les salariés des TPE et les employés à domicile n'ont ni comité social et économique (CSE) ni représentant syndical sur leur lieu de travail. Cela les rend plus vulnérables face aux décisions de leur employeur et moins informés sur leurs droits, les salaires, les congés ou les protections sociales qui leur sont dus. C'est là que votre action peut faire une différence !

En tant que militants, vous avez une opportunité unique de faire connaître les ressources que nous proposons, comme l'accès à des experts CFDT capables de répondre à leurs questions. Ce service gratuit permet à tout salarié d'obtenir des réponses personnalisées sur des sujets variés : contrats, rémunération, conditions de travail ou encore droits en cas de litige.

Une enquête pour mieux comprendre leurs besoins

Pour être au plus près des attentes des salariés de TPE et des particuliers employeurs, nous lançons une **enquête flash.** Simple, rapide (5 minutes maximum), elle permet aux travailleurs concernés de partager leurs expériences et leurs besoins en matière de conditions de travail, d'évolution de carrière ou encore de rémunération. À travers cette enquête, nous visons à renforcer notre action et à trouver des solutions qui répondent aux véritables préoccupations de ces salariés souvent oubliés.

Nous vous encourageons à mobiliser votre entourage. Vous connaissez sûrement une assistante maternelle, un jardinier ou un employé de ménage dans votre voisinage. Partagez-leur cette enquête ! Encouragez-les à participer et à s'exprimer. Plus nous recueillerons de retours, plus nous pourrons être efficaces dans la défense de leurs droits.

Comment participer ?

Rien de plus simple : il vous suffit de flasher le QR code, et, ils pourront recevoir les résultats ou choisir de rester informés des actions de la CFDT.



Les élections TPE : une opportunité de faire entendre leur voix

En novembre et décembre 2024, une échéance cruciale se présente pour les salariés des TPE et les employés à domicile : les **élections TPE** Du 25 novembre au 9 décembre, ils auront l'opportunité de voter pour leurs représentants syndicaux. Ces élections sont essentielles, car elles permettent à ces travailleurs, dépourvus de représentation directe en entreprise, de choisir qui négociera leurs conditions de travail, leurs salaires et leurs droits sociaux.

Votre rôle, en tant que militant, est de sensibiliser autour de vous à l'importance de ce vote. C'est une chance unique pour ces salariés d'être défendus à travers des institutions comme les Prud'hommes ou les branches professionnelles. Sans leur vote, ils risquent de rester sans protection face aux employeurs. D'autant plus que le vote est facile, anonyme et sécurisé. Ils peuvent voter en ligne, via smartphone ou ordinateur, ou encore par correspondance. Chaque voix compte !

Une démarche de proximité et de solidarité

Ce que nous vous demandons aujourd'hui, c'est de vous mobiliser non seulement pour informer, mais aussi pour **agir**. Nous vous encourageons à aller à la rencontre de ces travailleurs dans votre quotidien. Que ce soit en discutant avec eux dans vos commerces de proximité, en leur transmettant les informations sur les élections TPE ou en les aidant à accéder à l'enquête flash, vous jouez un rôle clé pour qu'ils se sentent moins seuls et mieux informés.

Les travailleurs des TPE et des particuliers employeurs ont souvent des **emplois précaires, des salaires modestes, et des conditions de travail difficiles**. En leur offrant l'opportunité de s'exprimer et de voter, vous participez activement à améliorer leur quotidien. C'est aussi une manière de renforcer la solidarité entre tous les salariés, quelle que soit la taille de leur entreprise.

Alors, **mobilisons-nous** dès aujourd'hui pour soutenir ces salariés qui en ont tant besoin. Grâce à vous, nous pourrons faire une réelle différence.

Teddy AVELINE

Les temps forts
Assemblée Générale de la CFDT Loiret

Intervention des syndicats et de l'URI

L'Assemblée Générale a débuté par les interventions des syndicats du Loiret, en particulier l'UTR 45, le SEP et INTERCO 45.
Nathalie DUMAIS, secrétaire générale adjointe de l'Union Régionale Interprofessionnelle (URI), est également intervenue pour répondre aux interventions des syndicats et rappeler les prochaines actions organisées par l'URI.

Présentation du Conseil en Évolution Professionnelle (CEP) par Caroline TRINH

Un temps fort de cette Assemblée a été la présentation du Conseil en Évolution Professionnelle (CEP), un dispositif gratuit et accessible à tous les salariés, visant à les accompagner dans leur parcours professionnel. L'intervenante, Caroline TRINH, a mis en avant l'importance de ce service pour aider les travailleurs à mieux se positionner sur le marché du travail, que ce soit dans une perspective de reconversion, de formation ou de développement de compétences.

Les membres présents ont pu poser des questions sur les modalités d'accès et les avantages du CEP, un outil devenu indispensable pour anticiper les évolutions des métiers et des compétences dans un environnement professionnel en constante mutation.

Développement régional : présentation par Nicolas UBEL

Ensuite, nous avons abordé les perspectives de développement en région Centre-Val de Loire, avec une intervention de Nicolas UBEL, responsable régional du développement. Celui-ci a détaillé toutes les actions et outils prévus pour le développement de la région.

Bilan d'activité 2023-2024

L'Assemblée Générale a ensuite pris le temps de faire un point détaillé sur le bilan d'activité de l'Union Départementale du Loiret pour la période 2023-2024. Ce bilan a mis en évidence le dynamisme des équipes de la CFDT Loiret, avec de nombreuses actions entreprises en interprofessionnel.
Enfin, nous avons présenté aux syndicats du Loiret notre souhait d'organiser une action contre la précarité étudiante.

Caroline BLOT

Le Effervescence(s) 2024 :
Un avenir à construire ensemble



Du 25 au 27 juin dernier, plus de **200 jeunes** militants ont eu l'opportunité de se réunir au Palais des Congrès d'Orléans pour participer à la formation CFDT Effervescence(s) 2024. Cet événement, qui n'avait pas eu lieu depuis 2016, a rassemblé près de 230 jeunes de **18 à 35 ans** venant de toute la France, désireux de prendre des responsabilités au sein de notre organisation.
Baptisée **CFDéTer,** cette promotion 2024 a été marquée par un programme riche, axé sur le fonctionnement de la CFDT et le processus démocratique qui nous unit. Les jeunes participants, repérés par leurs syndicats et structures régionales, ont eu l'occasion de se former à la création et à la gestion d'un congrès fictif. Cette expérience a été l'occasion d'aborder des concepts essentiels tels que les résolutions, les amendements et le vote démocratique.

Un réseau en construction

Effervescence(s) 2024 a également été l'occasion de tisser des **liens et de créer un réseau** entre jeunes militants. Cécile, infirmière puéricultrice, témoigne: *« Ces rencontres sont hyper enrichissantes. Elles permettent d'échanger sur des idées innovantes et des pratiques efficaces »*

D'autres participants, comme Sydney, jeune inspectrice des finances, ont apprécié la diversité des échanges : *« Rencontrer des jeunes d'horizons variés, comme la SNCF ou le milieu médical, a enrichi ma perspective sur les défis auxquels nous faisons face. »*

Nouha, délégué syndical évoque son engagement pour la politique jeunesse : *« Il est essentiel de valoriser notre présence et de construire un véritable réseau. Je propose des goûters CFDT et des afterworks pour attirer les jeunes non adhérents. Lors de notre dernier événement, nous avons eu **20 nouvelles adhésions,** une grande fierté ! »*

Agir pour l'avenir

Ces événements ne sont pas seulement une opportunité de formation, mais aussi un moyen d'ancrer un réseau de jeunes militants au sein de la CFDT.
Teddy Aveline, référent jeunes de la CFDT Centre-Val de Loire, souligne : *« Cela nous permet de changer le regard que les jeunes portent sur le syndicalisme et de leur montrer qu'ils peuvent être acteurs de leur avenir. »*

Alors que nous nous engageons dans une période incertaine, il est plus que jamais important de rappeler que nos valeurs – **émancipation, solidarité, indépendance, autonomie et démocratie** – sont au cœur de notre action et s'opposent aux visions extrêmes qui menacent notre société.

Ensemble, continuons à bâtir une CFDT dynamique, inclusive et tournée vers l'avenir. Chaque jeune militant a un rôle à jouer dans la construction d'un syndicalisme fort et engagé. Alors, n'hésitez pas à vous impliquer et à partager vos idées !
L'avenir de la CFDT est entre nos mains.

Teddy AVELINE

LE FIPU :
Fonds d'investissement dans la prévention de l'usure professionnelle

1. Qu'est-ce que c'est ?

La loi n° 2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 instaure un nouveau dispositif de prévention de l'usure professionnelle.
La répartition des financements est encadrée par des orientations, déterminées par la CAT-MP sur la base d'une cartographie des métiers et activités particulièrement exposés aux facteurs de risques ergonomiques.

Ce dispositif mobilise pleinement les branches professionnelles, en prévoyant qu'elles engagent une négociation en vue de définir des listes de métiers ou activités particulièrement exposés aux facteurs ergonomiques.

La CAT-MP s'appuiera sur ces listes pour établir la cartographie et les orientations du fonds.

2. Que doit contenir l'accord ?

L'accord doit contenir une liste de métiers ou d'activités exposés aux facteurs de risques ergonomiques. Il peut également inclure des mesures de prévention des expositions à ces risques.

Seuls des accords de branche ou des accords interbranches peuvent établir ces listes. Elles ne peuvent être déterminées par recommandation patronale au niveau de l'entreprise, par accord collectif ou décision unilatérale de l'employeur.

Par ailleurs, l'accord doit être explicitement nommé : « Accord relatif aux listes de métiers exposés à des risques ergonomiques prévues à l'article L.4163-2-1 du code du travail. »

L'accord a vocation à être révisé régulièrement afin de tenir compte des métiers nouvellement créés ou des innovations ou modifications dans l'organisation du travail ayant un impact sur l'exposition des salariés aux facteurs de risques concernés.

3. Quels sont les facteurs de risque concernés ?

Les facteurs de risques concernés sont :

- les postures pénibles,
- les vibrations mécaniques,
- les manutentions manuelles de charges.

Pour déterminer qu'un métier est particulièrement exposé à un ou plusieurs de ces risques, la branche peut se fonder sur les travaux de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail (Dares) relatifs à l'exposition aux risques professionnels, ainsi qu'aux données de sinistralité de la CNAM.

4. Quels sont les métiers ou activités concernés ?

Les métiers ou activités concernés sont les métiers ou activités exposant particulièrement les salariés à un ou plusieurs des trois facteurs de risques ergonomiques.

C'est à la branche, dans le cadre du dialogue social, de déterminer quels sont les métiers ou activités à cibler.

7. Ces critères d'aides sont cumulatifs.

La CAT-MP établit l'allocation de ces crédits en fonction de la taille des entreprises, soit :

- Pour les entreprises de moins de 49 salariés (70 % de l'enveloppe) ;
- Pour les entreprises de 50 à 199 salariés (20 % de l'enveloppe) ;
- Pour les entreprises de plus de 200 salariés (10 % de l'enveloppe).



5. Une liste, pour quoi faire ?

Les listes de métiers élaborées par les branches permettront à la commission des accidents du travail et des maladies professionnelles, qui gère le fonds, de déterminer quels sont les métiers ou activités qui doivent bénéficier en priorité des financements du fonds.

En outre, les listes de métiers permettront aux branches de mieux connaître les métiers particulièrement à risque et de proposer des mesures de prévention adaptées.

Ce fonds va permettre notamment de financer :

- Des entreprises, pour les aider à mettre en œuvre des actions de prévention et de sensibilisation à destination de leurs salariés ;
- Des organismes de prévention des branches, comme l'Organisme professionnel prévention bâtiment travaux publics (OPPBTP) ;
- Les commissions AT-Pro, pour que les salariés puissent bénéficier de congés de reconversion professionnelle.

Les aides aux entreprises ont plusieurs usages. Elles peuvent participer au financement :

- D'équipements, prestations, formations ;
- D'actions de sensibilisation ;
- D'aménagements de postes de travail dans le cadre de la prévention de la désinsertion professionnelle ;
- De frais de personnel dédiés à la mise en œuvre d'actions financées par le fonds, dans la limite d'un forfait d'un an, limité à 10 000 € maximum.

6. Conditions des aides financières aux entreprises

Aides octroyées à toutes les entreprises relevant du régime général :

- Adhérentes ou disposant d'un service de prévention et de santé au travail ;
- Ayant réalisé et mis à jour leur DUERP ;
- Ayant informé leurs IRP lorsqu'elles en ont ;
- Ne faisant pas l'objet d'une injonction ou cotisation supplémentaire ;
- N'ayant pas de contrat de prévention (concerne les entreprises avec effectifs < 200 salariés) en cours ou échu depuis moins de deux ans ;
- À jour de leurs cotisations sociales (notamment URSSAF).

REJOIGNEZ
NOTRE COMMUNAUTÉ

Rejoignez la CFDT Centre sur Facebook, Twitter et site internet pour ne rien manquer :

- **ACTUS EN TEMPS RÉEL**
- **TÉMOIGNAGES MILITANTS**
- **ACTIONS SUR LE TERRAIN**

Restez connectés, partagez, mobilisez !

Pour nous suivre, scannez !



ADEMAT (Adhésion dématérialisée) : l'outil CFDT pour des adhésions rapides

Proposer des modalités d'adhésion variées, adaptées aux différents usages et pratiques syndicales, participe aussi à la dynamique d'une politique de développement. C'est dans ce cadre, et dans la perspective de faciliter la concrétisation de la proposition d'adhésion par les équipes militantes CFDT, qu'un nouvel outil est aujourd'hui proposé : une application mobile nommée Adémat (adhésion dématérialisée), accessible sur smartphone, tablette (ou depuis l'espace adhérent) uniquement aux adhérent·es CFDT préalablement authentifié·es.

Principe de fonctionnement :

Grâce à Adémat, **tout·e militant·e CFDT** (espace adhérent créé) peut **enregistrer rapidement une adhésion** directement vers son syndicat ou un autre syndicat s'il ou elle peut le déterminer. Une fois rempli, le formulaire d'adhésion parvient alors directement au syndicat sur la page d'accueil GASEL pour traitement et gestion. Si le·la militant·e qui effectue l'adhésion ne connaît pas le syndicat de rattachement du travailleur ou de la travailleuse, ou en cas de doute, il ou elle le **mentionne en cochant la case** « je ne connais pas le syndicat de destination » : l'adhésion est alors orientée sur le portail confédéral et traitée par l'URI d'appartenance, comme pour l'adhésion en ligne. En cas d'erreur d'affectation, il appartiendra au syndicat de transférer l'adhésion au bon syndicat de rattachement, en interrogeant l'URI ou la Fédération.

Accéder à Adémat depuis l'espace adhérent

Ajouter un accès rapide au formulaire d'adhésion sur l'écran



NOUS SOMMES UN LIEN
ENTRE 3 MILLIONS D'ADHÉRENTS.



Plus que jamais, nos équipes continuent de **se mobiliser pour vous, afin de tisser un lien toujours plus solide.**

aesio.fr

AÉSIO MUTUELLE

DÉCIDONS ENSEMBLE DE VIVRE MIEUX

MUTUALITÉ FRANÇAISE

Santé • Prévoyance • Épargne • Retraite • Auto • Habitation

AÉSIO mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n° 775 627 391 dont le siège social est 4 rue du Général Foy 75008 PARIS. Crédit photo Alexis Raimbault. Document non contractuel à caractère publicitaire. 21-005-015

PEFC 10-31-3175 pefc-france.org

Périodique de l'Union Régionale Centre CFDT - 10, Rue Théophile Naudy - 45000 Orléans - Tél. 02.38.22.38.60. - E-mail : uricentre@centre.cfdt.fr - journal trimestriel - Autorisation 10/93 CPPAP n° 0626 S 06395 - Directeur de Publication : Nathalie Dumais - Abt 1 an : 15 € - le n° 2,5 € - Comité de Rédaction : Nathalie Dumais, Rachid Bouadma, Christine Le Moal, Caroline Blot, Xavier Rahard, Teddy Aveline- Composition Clémentine Baulande - SCS CFDT Orléans Impression : Imprimerie Prévost - 280, rue Marcel Paul - 45770 Saran -